

Toulouse, le 3 juin 2019

Objet : notre absence au CTL de ce jour, des raisons à expliquer

à l'attention de Monsieur le Président du CTL de la DRFiP de Haute-Garonne

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué en 2^e instance le lundi 3 juin un CTL boycotté par l'ensemble des organisations syndicales le 27 mai dernier.

Malgré le contexte que nous avons rappelé dans notre précédente liminaire au CTL du 23 mai, malgré votre attitude particulièrement négative à l'égard des représentants des personnels dans cette instance, notre organisation syndicale avait décidé de siéger aujourd'hui.

Siéger certes, mais selon un mode particulier décidé en interne. Siéger pour porter les questions et réflexions des agent-es des services concernés par les points à l'ordre du jour et entendre vos réponses.

Enfin, nous ne nous rendons pas à cette convocation parce que nous ne pouvons pas laisser passer votre mode de décision à l'encontre de nos camarades de la CGT.

Comme vous le saviez depuis un certain temps leur congrès national se tient justement dans la semaine du 3 au 7 juin. Il a de tous temps été de pratique respectueuse, tant au plan national que local, de neutraliser les réunions durant ces périodes, quelle que soit l'organisation qui en est à l'origine.

Nous ne savons pas si nos camarades de la CGT auraient siégé à ce CTL, cette décision leur appartient comme nous appartient celle de venir malgré le climat actuel. Mais nous ne pouvons pas accepter que vous remettiez en cause les pratiques de bonne intelligence et de respect des organisations syndicales.

Nos camarades de la CGT étant, de fait, empêchés de siéger à ce CTL nous n'y siégerons pas non plus par solidarité et pour vous faire comprendre, nous l'espérons, qu'il faut vraiment que vous changiez d'attitude dans le cadre du dialogue social si vous voulez qu'il se rétablisse un tant soit peu.

Dans ces conditions nous vous posons ci-après par écrit une liste de questionnements sur l'ordre du jour auxquelles nous vous demandons de répondre par la même voie. Bien entendu, nous souhaitons que ce courrier soit joint au PV du CTL qui se tiendra aujourd'hui.

Sur la création du Service Départemental de l'Enregistrement, nous notons une lourdeur comptable avec la charge du SPF 3 d'ici la fusion et souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de soutenir ce service et ses agent-es.

De même, la réalité de l'accueil enregistrement sur la rue des Lois nous amène à rappeler l'importance du flux des usagers et l'importance de garantir des effectifs réellement à la hauteur des besoins et des charges de travail. Nous pensons, à titre d'exemple, à la relance à venir des successions non déposées.

Concernant « l'accueil-information enregistrement » au sein du SPF de Saint-Gaudens, si nous nous félicitons de voir revenir un accueil de proximité pour les usagers particuliers sur cette mission, nous pensons que vous auriez dû envisager d'élargir à tous les usagers, y compris les notaires. De même la liaison avec le SDE sera à structurer pour ne pas mettre en difficulté les agent-es.

Concernant la fusion des SPF Toulousains, nous maintenons notre refus de ce « méga structure » qui servira de réservoir à suppressions d'emplois et entraînera des tensions dans le quotidien au travail pour les agent-es. Nous vous demandons de garantir une écoute et des réponses aux demandes matérielles des collègues, tout comme sur le positionnement des postes de travail.

Nous sommes surpris de l'absence de fiche dans ce CTL sur les SPF de Saint-Gaudens et de Muret et vos analyses, à la fois sur l'organisation du travail et sur l'avenir de ces deux structures. La lutte menée par les agent-es de ces deux sites pour que ce service public y soit maintenu avait conduit à la création d'une antenne de Muret à Saint-Gaudens. Si elle ne nous satisfaisait pas entièrement elle garantissait la présence du service public de Publicité Foncière sur ces deux résidences. L'annulation des mesures de cet ordre au niveau national pourrait paraître satisfaisante dès lors que deux SPF de plein exercice sont maintenus. Mais nous exprimons pour le compte des craintes sur votre vision du sujet dans le cadre plus global de la réorganisation des services et vous demandons d'apporter une réponse aux agent-es qui se posent les mêmes questions que nous.

Par ailleurs, vous n'évoquez nulle part dans ces documents les pistes de travail pour cette mission alors que vous l'évoquez régulièrement devant les agent-es. Nous voulons parler ici de votre volonté répétée de pratiquer du travail à distance pour le compte d'autres services sur le territoire. Vos réflexions étant probablement plus avancées nous vous demandons d'entrer plus dans le détail de l'avenir.

Concernant la Formation Professionnelle, nous invoquons de nouveau son importance dans notre vie au travail autant que nous marquons nos interrogations sur son avenir.

Nous sommes par exemple très surpris de ne voir aucune perspective ou stratégie en lien avec l'évolution néfaste des services que vous allez annoncer dans le cadre de la géographie revisitée. Pourtant, ainsi que vous le laissiez supposer lors du dernier CTL sur les cahiers revendicatifs, les agent-es peuvent manifestement s'attendre à des changements importants du point de vue de leur métier. Et le calendrier de ces réformes est assez court pour que l'on pense nécessaire, même si nous continuerons à les combattre, de prévoir un effort très important de formation professionnelle.

Dans ce sens et à la lecture des documents, nous tenons à souligner à nouveau toutes nos réserves sur les e-formations qui se généralisent. Le constat d'un grand nombre de e-formations non terminées et/ou non effectuées montre que la formation nécessite avant tout des échanges et des liens humains.

Enfin, dans la situation actuelle comme dans celle que vont créer vos contre-réformes, les difficultés de recrutement de formateurs nécessiteraient un véritable travail de recensement et surtout des garanties pour les agents qu'ils ne vont pas subir des refus hiérarchiques.

Sur le rôle des services civiques, voire des vacataires et des stagiaires dans les services, nous demandons un strict respect des doctrines d'emplois et rejetons les dérives constatées dans la proposition ou l'ordre d'accomplir des missions qui relèvent d'agents sous statut avec leurs droits et leurs obligations.

Concernant la campagne d'entretien professionnel, nous n'avons tout simplement pas le cœur à discuter avec la hiérarchie de ces sujets tant le Gouvernement multiplie cette année les attaques frontales sur les droits des agents : fin des recours en CAP Nationales, affaiblissement marqué du rôle des CAP, mise en œuvre de la rémunération au mérite...

Nous demandons par contre que, en préalable aux futures campagnes d'évaluations, il soit fait un point global et collectif par service sur le bilan de l'année écoulée et les objectifs de l'année.

Salutations syndicalistes,

Les représentant-es de *Solidaires Finances Publiques 31*, au CTL de la DRFiP de Haute-Garonne